

Québec, le 2 novembre 2004

Envoi par courriel : arnaud.patrick@hydro.qc.ca

M. Patrick Arnaud
Hydro-Québec
855, rue Sainte-Catherine Est, 14 étage
Montréal (Qc) H2L 4P5

Objet : Projet d'aménagements hydroélectriques de la Chute-Allard et des Rapides-
des-Cœurs par Hydro Québec

Monsieur,

La commission du BAPE, chargée de l'étude du dossier précité, désire vous soumettre les questions suivantes.

- Pourriez-vous nous faire parvenir une évaluation des coûts de construction des postes de départ et des lignes de transport électrique entre les centrales projetées à la Chute-Allard et aux Rapides-des-Cœurs et le réseau existant d'Hydro-Québec ?
- Est-ce qu'Hydro-Québec prévoit construire une ligne électrique pour alimenter la communauté Atikamekw de Wemotaci advenant l'arrêt de la centrale au diesel qui alimente actuellement la réserve ?
- Est-ce qu'Hydro-Québec a prévu des mécanismes de compensation pour les exploitants de pourvoirie et d'entreprises d'aventure advenant que le suivi de la fréquentation et des activités récréotouristiques démontre des pertes économiques durant la phase de construction et d'exploitation des centrales projetées ?

La commission apprécierait recevoir la réponse le plus rapidement possible compte tenu de l'échéancier dont elle dispose pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Coordonnatrice du secrétariat de la commission